

## Résolution de l'énigme n° 6

### **De Place-Royale à Place Notre-Dame...**

Nous nous sommes quittés la semaine dernière, alors que s'achevait la reconstruction de la Place-Royale après le grand incendie de 1682. Et la place, à ce moment-là, ne s'appelle plus Place-Royale, toponyme qu'elle a porté quelques années seulement. À la fin du XVII<sup>e</sup>, alors que Louis XIV règne toujours à Versailles, l'ancienne Place du Marché créée par Frontenac s'appelle Place Notre-Dame.

Tout autour de la place se dressent de belles maisons en pierre à deux étages, parfois trois. C'est le haut lieu de la bourgeoisie d'affaires, tel ce François Hazeur, marchand de fourrures, déjà enrichi avant le grand incendie, et qui a eu la sagesse d'épouser la fille de son voisin à gauche Pierre Soumande, dont il eut 13 enfants. Parmi ses enfants, l'épouse du prestigieux médecin Michel Sarrazin, voisin du côté droit de sa maison, le chanoine Louis Soumande, la soeur Louise Soumande, première supérieure de l'Hôpital Général. On le respectait beaucoup pour sa générosité envers le milieu religieux, pour sa relation amicale avec Frontenac, qui en fit son exécuteur testamentaire. Il avait la plus belle maison de la ville au 27 Notre-Dame.

Et au cœur de ces blanches maisons bourgeoises, l'église, cette église qui va finir par s'appeler Notre-Dame-des-Victoires en 1712, après la visite ratée de sir Hovenden Walker, échoué à Port-Cartier.

Les Anglais vont revenir. En 1754, quand éclate la Guerre de la Conquête, la Nouvelle-France compte peut-être de 70 000 à 75 000 habitants, Amérindiens inclus. La Nouvelle-Angleterre, plus d'un million. La Nouvelle-France s'étire du Labrador à la Nouvelle-Orléans, jonchée d'une étonnante quantité de forts. Les futurs Américains sont coincés au bord de l'Atlantique, derrière la barrière des Appalaches. Tandis que le roi de

France, cette fois Louis XV, est encore en guerre avec la Prusse et autres voisins, l'Angleterre nous délègue Wolfe. Vous connaissez la suite.

Je retiens ici un seul détail de sa visite : Wolfe a bombardé Québec pendant 63 jours et 63 nuits. Quand le chargé des bombardements constate qu'il n'a plus de cible, que sa « Bushnell » lui fait voir qu'il ne reste plus aucun bâtiment debout, et qu'il demande quel est son nouveau mandat, Wolfe lui répond : « *Keep on* ».



Voici à quoi ressemblait la Place Notre-Dame en 1760. Ceci est une gravure faite à Londres d'après un dessin de Richard Short, un des nombreux « photographes » anglais qui accompagnaient l'armée britannique avant l'invention de la photographie. Le graveur a pu déformer la perspective de l'artiste, et l'original est perdu. Mais l'image donne sans doute une assez bonne idée de l'état général de la ville au soir du 13 septembre 1759. L'hiver 1759-60 sera très dur pour l'armée britannique.

### **... à Place-Royale**

Alors, nonobstant les plaques en céramique collées aux maisons aujourd'hui, nous savons que Québec a été à peu près intégralement rebâtie à partir de 1760. Ici, à la Place-Royale où nous nous trouvons, on parle donc d'une Nouvelle-France postérieure à la Nouvelle-France réelle.

Ici, on a décidé, en pleine Révolution tranquille, de reconstituer la Place-Royale de Bochart de Champigny conjuguée à la Place Notre-Dame de Mgr de Laval. Donc presque trois siècles en arrière. Quelle idée saugrenue, me direz-vous ! Peut-être, mais ça se comprend ! Voyons un peu.

Après la Grande Guerre où tant de Québécois sont morts, eux qui ne voulaient pas s'embrigader dans l'armée britannique, on a beaucoup parlé ici de la France meurtrie, où des amitiés s'étaient renouées sur les champs de bataille. En 1928, le gouvernement français nous offre le buste de Louis XIV, une copie en bronze de l'original de Bernini en marbre à Versailles. J'imagine que quelqu'un d'ici a dû raconter à quelqu'un là-bas l'histoire du buste de Bochart. Ou peut-être même que quelqu'un d'ici en a fait la demande. Je n'ai jamais rien lu sur le fin mot de cette histoire, donc je l'imagine.



Toujours est-il que le premier ministre Taschereau reçoit l'objet en 1928. Que fera Taschereau, « le père du Québec moderne », comme tout le monde l'écrit, avec l'objet royal représentant le Roi Soleil ? En tout cas, en 1931, le buste se retrouve sur la Place-Royale, qui ne s'appelait plus Place-Royale depuis plus de 200 ans.

Il est bien difficile d'imaginer Taschereau en royaliste français. N'avait-il pas déjà assez de problèmes avec les papistes absolutistes Henri Bourassa et Lionel Groulx, qui l'avaient empêché de réformer le système d'éducation, qui combattaient sa détermination à nous sortir de l'agriculture de survivance pour nous amener à l'industrie moderne. Royaliste, lui ? Mais... mais il descendait directement de Thomas-Jacques Taschereau, un agent du Trésor de la Marine de France recruté par l'intendant Dupuy comme secrétaire particulier et qui finira riche seigneur de la Nouvelle-Beauce. La maison que Thomas-Jacques possédait à Québec a été démolie au milieu du XIX<sup>e</sup> pour la construction de l'évêché actuel. Alors, Louis-Alexandre, des réminiscences de Thomas-Jacques, peut-être ? Hum ! Un peu mince pour justifier la réinstallation du buste royal.

Reste que c'est sous Taschereau qu'a été créée, en 1922, la Commission des Monuments historiques du Québec, qui fera ses premiers inventaires de 1923 à 1927, et posera sa première plaque commémorative en 1924.

L'aventure du buste royal ne s'arrête pas là. Comme il y a de plus en plus d'automobiles en ville dans les années 1940, la place devient, oh surprise, un stationnement. Ce buste vole au moins un espace de stationnement. On le retire donc en 1944 pour le plus grand plaisir des automobilistes.

Néanmoins, le Québec avance sur la voie du respect de son patrimoine. Le ministère des Affaires culturelles est créé en 1961, et son premier titulaire, Georges-Émile Lapalme, fait modifier, en 1963, la loi sur la Commission des Monuments pour ajouter aux monuments le concept d'arrondissement historique. Il crée en même temps l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

### **La restauration de la Place-Royale**

Vers 1964, vous vous souvenez, le RIN recrute, Jean Lesage chante *Maîtres chez nous*, Daniel Johnson lance *Égalité ou Indépendance*, tandis que le FLQ fait sauter le monument de Wolfe sur les Plaines. C'est la Révolution tranquille. Le moment semble favorable, on réinstalle Louis XIV sur la Place-Royale, tandis que la restauration de la place se met lentement en marche.



Le 12 août 1967, Sa Majesté sanctionne la Loi concernant la Place Royale à Québec. La loi crée un comité consultatif pour conseiller le ministre des Affaires culturelles sur la gestion d'une partie du territoire de la ville de Québec nommée Place-Royale. Et la loi confère au ministre, article 4, les pouvoirs d'agir sans tenir compte de la Commission d'aménagement de Québec ni de la charte de la ville de Québec. À l'ouverture de chaque session, le ministre doit faire rapport à l'Assemblée, pas à la ville.

Et une annexe à la loi donne la description de la Place Royale : « ...*partie du territoire de la ville de Québec qui est bornée vers le nord par la ligne médiane du chemin de la Côte de la Montagne, à l'ouest par la ligne médiane du chemin de la Côte de la Montagne, la ligne médiane de la rue Petit-Champlain et son prolongement jusqu'à la ligne médiane du chemin de la Côte de la Montagne, au sud par la ligne nord du lot 2278 du cadastre officiel du quartier Champlain et la ligne médiane de la rue Place du Marché Champlain, et vers l'est par la ligne médiane de la rue Dalhousie.* »

L'Union Nationale est alors au pouvoir et le premier ministre du Gouvernement est Daniel Johnson. Le ministre des Affaires culturelles est Jean-Noël Tremblay. Le maire de Québec est Gilles Lamontagne.

Vous avez bien compris que, primo, cette loi agrandit significativement la Place-Royale. Que, secundo, le maire de Québec est écarté des opérations, lui grand amateur du béton. Que, tertio, ce sera le ministre Jean-Noël Tremblay, décédé à 93 ans cette année, juste avant la pandémie de COVID, fier nationaliste parlant à la française, à la fois perroquet et souffleur de Daniel Johnson, qui mènera les opérations avec son comité consultatif.

C'est ainsi que le ministère des Affaires culturelles achète pour pas cher les bâtiments abandonnés ou en ruine de la Place-Royale agrandie par la loi 25. Il exproprie les récalcitrants qui voient bien que, bientôt, il y aura du fric à faire ici. Les petits locataires miséreux sont rapidement tassés. Et les démolitions commencent.

Des voix suggèrent de ressusciter la Place du Marché antérieure à l'incendie de 1682 avec ses maisons en bois, en colombage pierroté, etc. Mais alors, avec le vieux magasin du Roy ou avec Notre-Dame-des-Victoires ? L'église est tout de même le premier monument classé par le Gouvernement du Québec en 1929. Ce débat n'a pas fait long feu.

Déjà en 1962, l'architecte André Robitaille (en passant, l'arrière-petit-fils de Peachy), qui avait travaillé à la restauration de la Maison Chevalier avec l'historien de l'architecture Gérard Morisset à la fin des années 1950, a

soumis à la Chambre de Commerce, car ni le Gouvernement du Québec ni la Ville ne sont encore impliqués, un programme de restauration de la Place-Royale dans la logique historique de la Maison Chevalier. Les premiers travaux de restauration débutaient en 1962 à la Maison Fornel, au no 9 de la Place-Royale.

### **Les Maisons de la Place-Royale**

Après la Guerre de la Conquête et la mort de son mari Louis Fornel, sa veuve Marie-Anne Barbel fait construire cette maison en pierre qu'on date de 1779. En 1858, le libraire Thimothé Hector Hardy est ici propriétaire d'un bâtiment en brique. Que s'est-il passé ? Quand la boutique d'Eddy Sacks passe au feu autour de 1960, l'archéologue Michel Gaumont y découvre le puits et les caves voûtées de 1723 et une partie du mur de façade de la veuve Barbel.



C'est sur ces restes que l'architecte André Robitaille va miser pour reconstituer la maison qu'on voit aujourd'hui. On a d'emblée écarté l'idée de restaurer le bâtiment en brique qui venait de brûler. En reconstituant cette maison dans le style Nouvelle-France, l'élan est donné pour la suite des choses. C'est bien ce qu'illustre la maison voisine, dite Maison Barbel.



Courte parenthèse : vous êtes probablement comme moi un peu agacé par ces désignations de bâtiment, Maison X, Maison Y. Ici, il est dit : Maison Fornel, alors que c'est sa veuve, Marie-Anne Barbel qui la fait construire... sur le terrain de feu son mari, Fornel. On a vu dans la rue Sous-le-Fort une maison longtemps habitée par le couple Fornel-Barbel, mais c'est le nom de quelqu'un qui y a résidé moins longtemps qui a été retenu pour désigner la maison. On éprouve un sentiment plutôt bizarre quand on se retrouve devant la plaque en bronze de la maison nommée Kent, sur la rue Saint-Louis. Le duc de Kent, le père de la reine Victoria, y a passé quelques semaines d'idylle. Charmant, n'est-ce pas ? Mais c'est dans cette maison qu'a été signée la reddition de Québec aux Anglais le 18 septembre 1759. Et ça, la plaque ne le dit pas. Je comprends qu'on veut oublier ce douloureux événement, mais ce n'est pas précisément un détail que dissimule cette plaque. Mais bon, c'est ça qui est ça...

La Maison Barbel, donc, sur le site provisoire de nos saintes religieuses, avait été solidement construite en 1755. Ses murs semblent avoir en partie résisté aux bombardements de la Guerre de la Conquête. Ça devait être une maison impressionnante dès l'époque. Suivez le cheminement : les Fornel-Barbel vivent et travaillent longtemps dans la rue Sous-le-Fort, mais c'est derrière l'église. L'occasion se présente et ils en ont les moyens, ils viennent s'installer sur la Place-Royale. Directement en face des Hazeur, tout de même... En un mot, les résidents de la Place-Royale de l'époque ne sont pas des pauvres.

Les autres maisons du côté Est de la Place, telles Rageot, Gorgendière et autres, qui ont généralement des ouvertures sur la rue Saint-Pierre, sont aussi davantage des reconstitutions que des restaurations.

Même si, en 1960, la plupart des maisons de la place qui sera agrandie par la loi 25 ne montrent presque plus rien de la Nouvelle-France, il reste tout de même assez de murs d'origine pour justifier le choix de l'époque de restauration : ce sera la Nouvelle-France de Bochart avec ses maisons en pierre d'au moins deux étages. Des plaques de céramique montrent des

millésimes qui sortent du cadre de l'intendance de Bochart, de 1686 à 1702, mais le style de l'ensemble est homogénéisé dans le concept assez large de Nouvelle-France.

Les dessins d'architecte pour les maisons privées de la Nouvelle-France sont rarissimes. Les contrats de construction ne manquent pas ; au contraire, on en a des centaines aux archives des notaires. Mais ces contrats de construction ne montrent pas de plans. Ils se limitent au format des maisons, aux matériaux (pierre, bois), dénombrent les fenêtres, précisent la couverture parfois, et souvent se terminent par : comme la maison de Untel.

Alors, la question s'est forcément posée lors de la restauration de la Place-Royale : c'est quoi, le style d'une maison urbaine de la Nouvelle-France ? On avait de nombreux exemples bien vivants de maisons de campagne, juste à côté, sur la Côte-de-Beaupré, à l'île d'Orléans, etc. Mais de très rares maisons urbaines. Par contre, le code du bâtiment depuis le gouverneur Frontenac et l'intendant Dupuy, renouvelé plusieurs fois par la suite, est bien connu. Ce code précisait bien : maison en pierre de deux étages, jambages en pierre, pignons pare-feu dépassant d'au moins deux pieds la toiture, cheminées très hautes et larges, etc. Les fenêtres sont à deux battants, au moins une dizaine de carreaux, car il est coûteux à l'époque d'acheter et d'importer des vitres de grands formats et l'industrie du verre à vitre reste relativement limitée au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce qu'on voit ici sur la place se conforme aux grandes lignes du code du bâtiment au temps de la Nouvelle-France.





Années 1970 : démolition, restauration, reconstitution

Voyons un autre cas intéressant de restauration-reconstitution, l'ensemble des maisons du côté nord de la place, la Maison Dumont, qui fait l'angle avec la rue Notre-Dame, et ses voisines en descendant vers la rue Saint-Pierre. En 1647, le commis général du Conseil de la Traite, Jean Bourdon, fait construire sur l'emplacement actuel de la Maison Dumont, un *magasin neuf* en pierre, pour soulager le magasin déjà vieux de Champlain. La façade de ce magasin neuf donne sur Notre-Dame, car le magasin touche au Sud un bâtiment déjà là à l'époque, la maison de Jacques Sevestre, qui poursuit la rue Notre-Dame en s'avancant dans la place. Talon va acheter le magasin en 1668, en confondant un peu ses affaires avec celles du Roi. L'incendie de 1682 amènera sa disparition. Et c'est Eustache Lambert-Dumont qui fait construire en 1689 la maison qu'on voit aujourd'hui, avec ses volets bourgogne.

Sa voisine, dite la Maison Le Picard, aux volets jaunes, est une reconstruction de la reconstruction du lendemain de la Guerre de la Conquête. En 1844, Jacques Blanchard achète ces maisons et y installe son Hôtel Blanchard. En 1899, Blanchard vend son hôtel à un dénommé Cloutier, qui hausse les bâtiments de deux étages et s'étend dans les maisons voisines, pour y installer sa réception, etc. C'est ici que loge parfois William Howard Taft, 27e Président des USA, puis 10e Président de la

Supreme Court des USA. Après l'installation du buste sur la place, l'établissement change de nom, ce sera le Louis XIV. Un premier incendie en 1960 mène à l'abandon du bâtiment. Un deuxième en 1969 mène à son acquisition par le ministère des Affaires culturelles. Vous devinez bien que le ministère des Affaires culturelles n'a pas l'intention de restaurer l'hôtel Louis XIV au moment de l'achat. Son nom ne va pas le sauver. On est en 1972-73, et le plan Nouvelle-France est fermement établi depuis l'adoption de la loi 25 sous l'Union nationale, et plus fermement encore depuis le grand colloque de 1968, organisé par le MAC, où se sont affrontés les tenants d'une restauration genre Petit-Champlain et ceux du grand projet politico-symbolique de recréation de la Place-Royale, de retour aux sources françaises.



Vers 1890



Vers 1900



Vous diriez vers 1920 ? (carte postale)



### L'hôtel Louis XIV détruit

● QUÉBEC — L'hôtel Louis XIV, un vieux immeuble de cinq étages, qui a subi des rénovations il y a quelques années, a été la proie des flammes hier, dans l'un des plus vieux secteurs de la basse-ville de Québec. On ne rapporte aucune victime. Le propriétaire de l'établissement, M. Clément Lacroix, a déclaré que tous les occupants ont pu quitter les lieux sains et saufs. Les flammes, dont on ignore l'origine, ont éclaté au troisième étage. Trois alertes ont été accordées une centaine de mètres sur les lieux. L'hôtel rasait l'église sur l'ancienne Place Royale tout juste en face de l'église Notre-Dame-des-Victoires, construite en 1688. Le temple, qui conserve plusieurs reliques, n'a pas été menacé.

Incendie du 13 avril 1966

Le débat est d'autant plus vif qu'en 1964 le 2e Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques a adopté une charte, dit la Charte de Venise, qui insiste sur l'authenticité d'un bâtiment restauré. Le bâtiment restauré devrait témoigner de la richesse de son histoire, donc des altérations apportées au bâtiment d'origine par les besoins du temps. *La restauration s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales* (article 9). *Les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration* (article 11). Bref, inutile d'insister. Le projet de la Place-Royale, s'il était une restauration, voulait d'abord montrer la détermination de l'État à faire valoir une différence nationale dans un Canada qui paraissait de plus en plus étranger. Québec n'est pas Calgary ou Toronto. Québec est le berceau de l'Amérique française. C'est ici que le Canada a commencé. Voilà le message.

Quand un touriste étranger s'étonne de l'excellent état des bâtiments tricentenaires de la Place-Royale, la réponse exige certaines acrobaties oratoires. Le mot « reconstitution » pourrait dégonfler l'enthousiasme. Comme en toutes autres circonstances, le guide touristique s'efforce de prévenir les questions délicates. Mais ici, on est entre Québécois de Québec, et notre visite guidée est virtuelle. On peut donc tout se dire... Et, d'abord, que c'est bien beau et très émouvant, la Place-Royale. Et on veut qu'elle soit vraie, authentique, même si on sait...

Les touristes ont parfois des questions embarrassantes : on dit place royale parce qu'il s'y trouve un monument de roi, ou, inversement, un monument de roi commande forcément une place royale ? Heu, parfois oui, parfois non. À Paris, la Place des Vosges a son monument royal, mais n'est pas nommée royale, bien qu'elle soit une place royale. La Place Vendôme a sa colonne impériale, mais n'est pas dite impériale. À Bruxelles, la Place Royale a son monument approprié et le toponyme approprié. Enfin, bref... Le fait est qu'à Québec le toponyme a étroitement collé au monument, et il

a suffi qu'on installe ou qu'on retire le monument pour que change le nom de la place.

## **L'architecture des Maisons de la Place-Royale**

Complétons notre tour d'horizon de la Place-Royale.

Vous avez remarqué les toitures des maisons. J'imagine qu'on les a variées par souci pédagogique. La planche à clin (une planche qui en chevauche une autre en montant), comme le bardeau, c'était la règle au temps de la Nouvelle-France. L'ardoise ? Pour les très riches seulement. Importée à grands frais. On a essayé notre schiste ; ça n'a évidemment pas marché.

La tôle à baguette ? Deux tôles repliées et emboîtées à couvre-joint sur une pièce de bois. Extrêmement rare à Québec avant 1850, peut-être même 1860. La Nouvelle-France n'a pas connu cette invention.

La tôle dite à la canadienne est venue plus tôt que la tôle à baguette, parce qu'elle se contente de pièces de tôle plus petites. On les replie et on les glisse les unes dans les autres sans clou, à l'oblique pour faciliter l'écoulement de la pluie. La Nouvelle-France ne l'a pas connue non plus. Elle se généralise après 1800. Au temps de la Nouvelle-France, on a essayé le fer-blanc, mais il pourrissait rapidement; on l'a vite abandonné. Quant au bardeau d'asphalte...!



Les toits sont donc en bois. Les cheminées montent précisément pour ce motif. Et il y a des échelles au sol et sur le toit. Les deux obligatoires. Pour chaque maison. Ramonage contrôlé aux deux mois ou amende salée.

Et sur le plancher du grenier, de la chaux et peut-être du sable, pour empêcher le feu de descendre et détruire la maison.

Regardons quelques autres maisons.

La Maison Smith, par exemple, au 23-25 rue Notre-Dame, pourrait justement se résumer à une histoire d'incendies. Le célèbre médecin Michel Sarrazin y était propriétaire dans les années 1720-30 d'une maison à un seul étage. Voisine d'une autre maison, bizarrement peut-être en bois. On saute la Guerre de la Conquête. À la suite d'un nouveau désastre, le marchand boucher Charles Smith fait reconstruire, en 1796, à deux étages les deux maisons qu'il fusionne. Ce Charles Smith sera Président de la Bank of Quebec; nous y reviendrons quand nous passerons en face de cette banque. Dans les années 1820, un 3e étage est rajouté. Et on ajuste les étages sur la côte de la Montagne, où les bâtisses appartiennent au même propriétaire. C'était d'ailleurs le cas de plusieurs maisons de la rue Notre-Dame. Au XX<sup>e</sup> siècle, la maison Smith est menacée de disparaître au moins trois fois, en 1939, en 1982, en 1990. Incendies toujours. Si vous la regardez attentivement vous allez constater que ce n'est pas une maison Nouvelle-France : le rez-de-chaussée, le beau portail en bois menant aux étages avec son imposte et ses pilastres, les nombreuses fenêtres en façade et leurs cadres en bois. Il semblerait que sa lucarne à palan aurait échappé à tous les incendies, c'est possible, mais probable ? Bref, la Maison Smith porte bien son nom ; elle fait typiquement vieux Londres.





Maison Smith (avant)



Maison Smith (arrière)

Incendie du 19 mars 1982

Le cas de ce bâtiment nous amène à constater que de ce côté ouest de la rue Notre-Dame le dogme du style Nouvelle-France a été écarté. Il est probable que les finances publiques ont parlé. Les travaux ont d'ailleurs été arrêtés un certain temps. En tout cas, quand le Parti Québécois est arrivé au pouvoir en 1976, il a commandé un réexamen du plan en cours d'exécution. Des citoyens parlaient d'un million de dollars par maison. Le PQ avait d'autres projets.

Encore un mot, tout de même, à propos des autres bâtiments de cette rue Notre-Dame. Sur le boulevard Champlain, je vous invitais à retenir le nom de l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy. Nous avons vu l'entrepôt Thibodeau sur la Place de Paris. Revoici Peachy en 1872 dans ce bel édifice en pierres sciées de cinq étages du 19-21 Notre-Dame. Vous reconnaissez ses bandeaux, ses fenêtres à deux battants en arc surbaissé, ses linteaux en anse de panier, ses fenêtres qui raccourcissent en montant. Le rez-de-chaussée est magnifique, avec ses grandes vitrines, ses arches, ses pilastres

raffinés. Le ministère des Affaires culturelles a choisi de ne pas le démolir... heureusement.

On a parlé plus tôt de la Maison Hazeur. Mais je ne vous ai pas dit que c'est sur le site de cette maison que Champlain a installé sa forge, à l'écart de sa première habitation en bois. N'oubliez pas qu'en 1608 on fabrique les clous un à un. Des colons français sont venus ici comme cloutiers, comme fabricants de clous. On fabrique aussi les serrures une à une au XVII<sup>e</sup>, les clés aussi, les pentures, etc.

Quant à la maison dite Soumande, 29 Notre-Dame, c'est un autre bâtiment de Peachy, 1871, passablement gâté par l'étage rajouté. Elle n'a évidemment de Soumande que le nom. Pierre Soumandre (avec un r) arrive à Québec en 1646. C'est un taillandier, c'est-à-dire un forgeron qui fabrique des outils tranchants tels que haches, faucilles, ciseaux, couteaux de boucher, mais aussi parfois des crémaillères. Soumande est décédé en 1689. Il a donc vu Notre-Dame-des-Victoires. Il a bel et bien eu sa maison ici, mais le bâtiment actuel n'en garde aucun souvenir.

### **L'église Notre-Dame-des-Victoires**

Deux mots sur l'église. Vous connaissez tous son histoire autant que moi. Il convient tout de même d'en parler un peu. Mgr de Laval achète le terrain avec le tas de pierres qui restent du magasin de Champlain. Mais c'est Mgr de Saint-Vallier qui la fait construire avec les pierres sur place en 1688, car, entretemps, Mgr de Laval a renoncé à sa fonction d'évêque pour raison de santé. Elle est d'abord nommée Église de l'Enfant-Jésus. Surviennent Phipps en 1690, Notre-Dame-de-la-Victoire, puis Walker en 1711, Notre-Dame-des-Victoires. Démolie à la Guerre de la Conquête, c'est Jean Baillairgé qui la reconstruit. Puis ses descendants vont graduellement la décorer, et même Peachy qui a dessiné son clocher. Cette église est une référence pour de nombreuses églises construites au temps de la Nouvelle-France et même jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Sobriété touchante et présence impressionnante. On peut la contourner, mais elle est incontournable ! Le

retable de son autel, une espèce de forteresse, est splendide. Vous ne pourrez pas la visiter de sitôt, j'ai bien peur. Allez sur Google, Street View, vous allez pouvoir la visiter « dans le confort de votre foyer ».

Collé au flanc Est de l'église, vous voyez la maison du bedeau. Autrefois...car c'est aujourd'hui une boutique de souvenirs, également fermée. Et derrière la maison du bedeau, une chapelle dédiée à Sainte-Geneviève en excroissance de la nef de l'église. C'est cette chapelle qui justifie le nom du bout de rue qui conduit de la place à la rue Sous-le-Fort : la rue des Pains-Bénits. Sainte-Geneviève est la patronne de Paris parce qu'elle aurait sauvé de la famine les Parisiens assiégés par Clovis pendant quatre ans vers la fin du V<sup>e</sup> siècle. Elle aurait organisé la production de pains en s'approvisionnant de blé en Champagne. Ne me demandez pas comment... On parle de miracles. D'où notre toponyme. Mais c'est un nom récent : 1996. Avant la restauration des années 60-70-80, c'était en fait une ruelle privée aux noms variables, qui servait souvent de stationnement.

De l'autre côté de l'église, je vous ai déjà signalé les WC. Allez-y, si besoin est... Tandis que vous y serez, vous ne pourrez pas vous empêcher de penser à Champlain. C'est que, en 1620, quand il entreprend la construction du fort Saint-Louis sur la terrasse Dufferin, c'est dans ces toilettes qu'il fait passer le chemin qui monte à la haute-ville. Il va vite comprendre que cette côte est vraiment trop à pic pour y monter des matériaux de construction, et il va réorganiser, l'année suivante ou peu après, un nouveau sentier qui deviendra la côte de la Montagne.

Alors, ça va mieux ? Allons-y.

Il nous reste tout de même une dernière question d'histoire à traiter avant de quitter la place. On avait déjà abordé cette question quand on a visité la Maison Chevalier. Le crépi. Il n'y a pas de doute, ces maisons françaises de la Place-Royale étaient blanches, crépies. Il fallait protéger la pierre et le mortier contre les intempéries, les grands vents, les gels de l'hiver, les chauds-froids des entre-saisons, l'humidité élevée presque en permanence au bord du fleuve. Le crépi était, semble-t-il, moins fréquent à Montréal. Le



grès de la région de Montréal aurait apparemment un grain plus fin. À Beauport, à Beaupré, à Sillery, à Neuville, où étaient nos carrières, la pierre calcaire aurait un grain plus gros favorisant la pénétration de l'humidité. De plus, ces pierres étaient des moellons, pas des pierres sciées, ou taillées comme on dit communément. Des moellons, donc des pierres équarries au marteau et manœuvrées par un seul homme. L'équarrissage au marteau donne plus d'aspérités à la pierre. Les pierres devaient donc ne pas être trop dures ni trop lourdes. Cela étant, elles étaient forcément plus poreuses. Quant au mortier, il n'avait pas alors le perfectionnement technique de celui qu'on utilise aujourd'hui. La chaux du crépi étanchéifiait les surfaces.

Voyez-vous la Place-Royale blanche ? Peut-être, alors, cette Place-Royale de la Nouvelle-France vous paraîtrait-elle moins Vieille-France... Eh oui, la pierre nue parle.

### **Les propriétaires de la Place-Royale**

Oublions le passé un moment. Qui est propriétaire aujourd'hui de tous ces bâtiments de la Place-Royale agrandie par la loi 25 de 1967, et qui ont alors été achetés et rénovés par le ministère des Affaires culturelles ? La Société de Développement des Entreprises Culturelles (SODEC).

Un décret du Gouvernement du Québec, en date du 15 mars 1989, a délésté le ministère des Affaires culturelles de la gérance de ses propriétés à la faveur de la Société Générale des Industries culturelles (SOGIC). En 1995, la SOGIC a changé de nom pour devenir la SODEC, avec un mandat désormais centré sur la protection et la mise en valeur de son parc immobilier. Le projet d'édifier un monument historique sur la base d'un patrimoine qui témoigne d'un passé qu'on s'efforce de ressusciter se meut en bien culturel à conserver, à faire valoir, une richesse à exploiter, une façade pour le tourisme. La SODEC possède 26 immeubles à la Place-Royale agrandie. Ces 26 immeubles contiennent 59 logements et 29 commerces,

tous loués en ce moment. Elle est aussi propriétaire des trois parcs de son territoire. Sur ce plan, l'orangé désigne la SODEC.



La SODEC est propriétaire de six autres bâtiments en dehors de Québec, entre autres l'église Saint-Pierre de l'île-d'Orléans, la Maison des patriotes à Saint-Denis, le Phare de Pointe-des-Monts.

Alors, combien ça coûte un logement à la Place-Royale ? Tout dépend de la localisation, du panorama, de l'étage, etc. La SODEC essaie de concurrencer le privé. Elle tient surtout à éviter qu'on dise que, parce que c'est l'État, c'est forcément plus cher, ou le contraire, parce que c'est l'État, les sangsues en tirent avantage. On parle d'une moyenne de 12 \$ du pied carré. Le prix varie donc énormément, selon que vous louez un studio ou une maison entière. Quant aux boutiques, elles paient un prix semblable à la rue Saint-Jean ou à la rue Saint-Louis.

Le parc de la Cetière aussi appartient à la SODEC. Allons-y.

**Références :** [SODEC Québec : patrimoine immobilier](#)

Guide virtuel : **Jacques Bachand**

Le 27 octobre 2020

© Jacques Bachand – Tous droits réservés